

Conseil municipal du 27 novembre 2017

Le maire ouvre la séance à 20h30

Sont présents : Mmes Marie-Hélène JEANJEAN, Claudine BARDIAUX, Aurélie TIRMARCHE, MM Vincent ANCELLIN, Albert DUVAL, Yannick HUMAIN, Pierre HUTTIN, Philippe HERMANT, Nicolas HECQ.

Sont absents excusés : Mmes Juliette FAGHEL, Cécile MILLET (procuration à Mme Marie Hélène JEANJEAN)

Mrs Michel FUSIER-DELANDE, Jacques HICTER

Sont absents : MM Jean Jacques RICHARD, Christian AUBARD.

Secrétaire : Yannick HUMAIN.

• **LE CONSEIL DECIDE :**

- De modifier l'ordre du jour.
- D'approuver le procès-verbal du conseil du 2 octobre 2017.
- De choisir l'option « Droit Commun » pour la recomposition du conseil communautaire de la CCPV.
- De renouveler les contrats d'assurance sans franchise.
- De fixer le loyer du logement 5 rue de Picardie à 500€.
- De valider des modifications budgétaires.
- D'accepter les devis pour la réalisation d'un diagnostic « Electricité » et un autre « Chauffage » par l'APAVE pour les bâtiments communaux.
- De demander une subvention DETR pour les travaux de l'église et pour le changement de menuiseries à la mairie.
- D'adopter le rapport annuel du service d'eau 2016.
- D'adopter la redevance d'occupation du domaine public communal par GRDF 2017.
- D'adopter le règlement de Aisne Partenariat Voirie (APV).
- De demander une subvention APV pour les travaux « Croix Saint Claude ».

• **LE MAIRE INFORME LE CONSEIL :**

- Que deux entreprises sur six ont répondu à la consultation pour la maîtrise d'œuvre « CROIX SAINT CLAUDE ». Une réunion est prévue vendredi 01 décembre avec l'ADICA pour sélectionner l'entreprise.
- Sur les travaux de l'église en cours et sur le projet de rénovation du logement au 5 rue de Picardie.
- Que prochainement le site internet de la commune sera en ligne avec un nouveau fournisseur.
- Sur le lotissement « les Mésanges ».
- Que prochainement l'entreprise « MARRON » va terminer l'enfouissement de la ligne HTA rue des Ecoles.
- Que M G. DEMARET ne peut plus participer au projet de cours de musique et d'une chorale à l'école.

• **DIVERS :** Des élus indiquent :

- Qu'il y a deux points lumineux défectueux (1 résidence Berlemont et 1 rue des Ecoles). L'entreprise de maintenance sera contactée.

- **PROCHAINES REUNIONS** : *Centenaire 2018 le 8/12/2017 à 20h30 (salle de la mairie)*

Voeux 20 janvier 2018 à 16h

Mme le Maire lève la séance à 22 h 20.